

Mercredi 3 février 2022

# Cureghem devient un quartier apaisé

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**L'été s'annonce prometteur pour les habitants de Cureghem. A l'initiative de l'Échevine de la Mobilité Susanne Müller-Hübsch et du Bourgmestre Fabrice Cumps, le Collège échevinal d'Anderlecht a approuvé hier un nouveau plan de circulation : le quartier apaisé de Cureghem. Financé par la Région bruxelloise, ce plan s'inscrit dans la vision du plan régional de mobilité *Good Move*. Il améliorera grandement la qualité de vie des habitants de Cureghem en supprimant le trafic de transit dans leur quartier.**

Le nouveau plan de circulation de Cureghem entrera en vigueur à l'été 2022. Il s'inspire de *Good Move* qui définit les principaux objectifs de la Région bruxelloise en matière de mobilité : améliorer le cadre de vie des Bruxellois et encourager chacun à adapter ses déplacements en fonction de ses besoins et de ses contraintes. Pour y parvenir, des plans de circulation sont mis en place afin d'éliminer le trafic de transit et de créer des quartiers apaisés.

Le quartier apaisé de Cureghem est le fruit de la participation citoyenne, de l'analyse et de la concertation entre la Commune, les experts en circulation, la zone de police, les services d'urgence et les associations de mobilité.

Grâce à diverses interventions dans l'espace public, telles que des rues à sens unique, des filtres de circulation et des boucles, le quartier se verra désengorgé des voitures qui ne faisaient que le traverser (voir image). Moins de trafic de transit signifie non seulement plus d'espace pour les piétons et les cyclistes, mais aussi une circulation plus fluide pour les trams et les bus. Dans la commune d'Anderlecht, moins de la moitié des ménages possèdent une voiture. Dans le quartier de Cureghem même, ce chiffre est encore plus bas. Le quartier apaisé de Cureghem permettra de redistribuer les espaces publics, au profit des riverains et des commerçants et au détriment du trafic de transit.

« Le quartier apaisé de Cureghem ne concerne pas uniquement la mobilité. Il s'agit d'un investissement de 4 millions d'euros qui permettra d'améliorer grandement le cadre de vie des riverains, grâce à plus d'espace public et moins de circulation motorisée », explique Susanne Müller-Hübsch, l'Échevine en charge de la Mobilité.



Avant que le plan ne soit mis en œuvre, l'Échevine de la Mobilité travaillera d'arrache-pied sur la communication : "Dans les mois à venir, nous préparerons, avec l'administration, la mise en œuvre des plans et nous les expliquerons en détail aux habitants. Tout changement provoque un certain stress, mais avec de la patience, une volonté d'écoute et les opportunités que ce projet offre aux jeunes du quartier, ce sera certainement un succès."

L'impact du plan de circulation sera contrôlé au cours de la première année. Il sera ensuite évalué, en concertation avec les riverains, afin que des ajustements puissent être apportés si nécessaire. Dans une phase ultérieure, un réaménagement complet de la chaussée de Mons est prévu, en collaboration avec la Région bruxelloise.

Le Bourgmestre Fabrice Cumps se réjouit également du quartier apaisé de Cureghem : « La mise en œuvre de ce plan permettra d'offrir davantage d'espaces publics de meilleure qualité et des transports publics plus efficaces, dans un quartier qui en a particulièrement besoin. Ce faisant, nous confirmons avec la Région notre ambition d'améliorer la qualité de vie dans un quartier en difficulté ».

Le Collège remercie la Ministre de la Mobilité et de la Sécurité routière, Elke Van den Brandt, pour son soutien et sa vision commune afin d'améliorer la qualité de vie des habitants, visiteurs, commerçants, enfants et personnes âgées grâce à des quartiers apaisés, et afin que chacun puisse se sentir chez soi dans la rue.

Plan de circulation Cureghem : voir page suivante

